



**TARIFICATION APPLICABLE  
DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE  
ÉVALUATION FONCIÈRE MUNICIPALE**

<b>83.70\$</b>	Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est inférieure à 500 000\$
<b>334.70\$</b>	Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est supérieure à 500 000\$ et inférieur ou égale à 2 000 000\$
<b>557.80\$</b>	Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est supérieure à 2 000 000\$ et inférieur ou égale à 5 000 000\$
<b>1115.75\$</b>	Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est supérieure à 5 000 000\$

Le formulaire de demande de révision administrative est disponible sur notre site web à l'adresse [www.mrchcn.qc.ca](http://www.mrchcn.qc.ca) et dans chaque bureau municipal.

Celui-ci devra être **accompagné de la somme requise non remboursable** selon la valeur de l'unité d'évaluation. **Votre chèque ou mandat-poste doit être fait à l'ordre de MRC La Haute-Côte-Nord.** Vous pouvez également payer par carte de crédit ou débit directement à nos bureaux ou par téléphone pour les cartes de crédit.

Vous devez déposer la demande ainsi que son paiement à l'adresse suivante :

**26, rue de la Rivière Bur. 101, Les Escoumins Québec G0T 1K0  
ou par courriel [jgirouard@mrchcn.qc.ca](mailto:jgirouard@mrchcn.qc.ca)**

*Le formulaire de demande de révision au rôle est également disponible en version anglaise.*

**(1)** En vertu du Règlement 159-2022 modifiant les règlements 148-2018 et 97-11-079 établissant la tarification applicable lors d'une demande de révision en matière d'évaluation foncière déposée à la MRC de La Haute-Côte-Nord.